



plan de situation

Concept général - Astérix

L'ordre dispersé des anciennes bâtisses villageoises ainsi que leur orientation suivant les courbes de niveau du terrain naturel dicte l'implantation de notre bâtiment. Le bâtiment prend place sur le pli du terrain, formant un promontoire. Il fait face à la place et lui confère un nouveau cadre. L'orientation non orthogonale par rapport à l'école existante ainsi que son décalage latéral dégage une percée visuelle entre les deux bâtiments dominant sur le paysage avoisinant. Sa position centrale caractérise la place et lui donne une dimension publique. De conception basse côté place (1 étage sur rez), il laisse la part belle à l'ancienne école et s'adapte au gabarit des bâtiments environnants. Un balcon est créé en surplomb de la cour de récréation existante, ceci permettant une séparation claire entre espace public et espace de récréation. Ce dispositif, à double fonction, permet de réaliser la liaison couverte entre ancien et nouveau bâtiment ainsi que le préau couvert servant les deux entrées.

Le nouveau bâtiment scolaire

Un creux taillé dans la masse de la façade d'accueil abrite l'entrée principale de l'école primaire et distribue les fonctions publiques (bibliothèque, SLPP). Ce dispositif permet de donner vie à la place en dehors des activités scolaires. Un grand hall distribue les salles de classes orientées Est-Ouest. L'escalier est positionné au centre du hall - il offre une distribution aisée des fonctions et permet de minimiser la circulation. Le hall est éclairé au travers des salles de classes, il peut être utilisé au niv. 0 et +1 pour diverses activités. Une petite placette protégée par des murs est créée à l'avant de la bibliothèque, elle permet de renforcer le promontoire et accompagne le Sentier du No jusque sur la place. La placette au centre de laquelle un arbre est planté permet de contrebalancer le vide créé sur la cour d'école. Cet espace extérieur peut servir de classe en plein air, comme espace de lecture extérieur ou comme espace de casserie pour les habitants du village. Le bâtiment est percé latéralement par des ouvertures carrées de taille identiques, lui conférant un caractère calme et lui permettant de s'harmoniser avec l'école existante tout en affirmant son propre caractère. Des ouvertures allongées positionnées au centre des façades pignons offrent des vues panoramiques sur le paysage et le bâtiment est créé au niveau -1. Il donne l'impression d'avoir enjambé le garde-corps du balcon. Un pilier monumental en forme d'équerre permet au bâtiment de s'ancrer dans la cour d'école et de lier la dalle du préau couvert. Ce creux abrite l'entrée du niveau -1 en relation avec la cour de récréation, et la prolongation de la liaison. Le programme est disposé sur 5 étages avec pour socle la fondation l'abri antitonique. Labri a son entrée séparée au niv. -2, accessible par le Sentier du No.

L'école existante

Le projet cherche à minimiser les interventions en maximisant l'utilisation des surfaces disponibles. Le bâtiment se caractérise par les deux entrées et les deux escaliers disposés dans chaque extrémité, séparant à l'époque les filles des garçons. Il est proposé de retenir ce concept en séparant les petits (enfants) des grands (primaires). Les 4 classes enfantines occupent toute la surface du rez de chaussée et de l'étage. Elles ont leur entrée indépendante ainsi que leur cour de récréation. La circulation est dédiée aux vestiaires. Les cloisons de séparation des anciennes salles de classe sont déplacées afin d'équilibrer les surfaces au sol. Des ouvertures sont créées dans le mur séparant anciennement la salle des maîtres de la salle de classe, permettant de dégager la surface nécessaire pour y loger deux salles. Cette conception maintient la lecture spatiale de la situation antérieure. Le niv. +1 est occupé par le programme extrascolaire directement en relation avec la cour de l'école, ceci permet un accès aisé aux plus petits. La zone de jeux protégée est en relation directe avec les salles d'activité et le réfectoire permettant une surveillance facilitée des enfants. Le niv. +2 reçoit la direction de l'école et la salle de réunion. Dans la partie allongée du bâtiment sont disposés la cuisine et la salle d'art visuel, les combles sont supprimés sur cette partie afin de percevoir la toiture jusqu'au faîte. Les combles du corps de bâtiment vertical sont occupés par la salle des maîtres et leur local sanitaire. Un ascenseur prend place à proximité de l'entrée principale. Il dessert tous les niveaux mis à part les combles. La cage construite en mur massif BA faisant office de reliefs permet de stabiliser le bâtiment et de s'adapter à la norme parasismique. Les planchers existants de conception technologique moderne seront maintenus, la structure porteuse du bâtiment n'est pas modifiée. Les revêtements de sols seront remplacés par un matériau léger. Les aspects phoniques seront résolus par la pose de faux plafonds. Le couloir du niv. -1 est dégagé et l'escalier secondaire supprimé afin de permettre l'accès au préau couvert de liaison.

Agrandissement 4 salles de classes

L'agrandissement est conçu comme une annexe adossée à l'arrière du bâtiment, couverte par une toiture à un pan. Elle officie comme contrefort et renforce le soutènement du bâtiment principal. Ce procédé est souvent rencontré dans les constructions rurales de la région. Les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement de l'annexe (escaliers, sanitaires) sont déjà en place. Il suffit de remplacer les vitrages par des portes et d'ouvrir les contreforts afin de créer les accès. Les 4 salles de classes sont disposées sur les niveaux -1 et -2, laissant ainsi émerger le bâtiment principal. Un niveau supplémentaire en sous-sol peut être construit permettant d'agrandir l'abri.

Parking et circulations

Le parking est disposé sur la parcelle voisine le long de la rive de l'Église, en laissant un maximum de terrain vert. Un passage piéton sur un dos d'âne permet de traverser la route en sécurité. Le passage mène sur la petite place circulaire protégée par l'arbre, que nous réaménageons en l'agrandissant en îlot sécurisé. Le couvert à vélos est adossé à ce dispositif en relation avec la cour de récréation des petits. Les 4 places de dépôt minute sont disposées en bordure de la route, elles séparent le trafic entrant du trafic sortant. Les voitures n'entrent pas sur la place, mise à part les bus scolaires, les deux places des maîtres et les bordiers.

Aménagements extérieurs

Les murs de soutènement que l'on trouve sur le site sont repris dans la conception des nouveaux aménagements extérieurs. Une placette semblable à celle de la place villageoise est disposée dans la cour de l'école ceci permettant une séparation claire avec l'habitation voisine. Une promenade rythmée par des arbres au départ du Sentier du No lie la zone d'habitation et la cour de l'école. Diverses activités ludiques profitant aux écoliers durant et en dehors des cours peuvent être aménagées le long de ce chemin. La cour de l'école est plantée de deux arbres permettant d'ombrager durant la période estivale. La cour de récréation à l'arrière de l'école est requalifiée par des plantations faisant office de filtre le long du mur de soutènement de la route. Le nouvel aménagement autour de l'arbre existant avec le couvert à vélos sépare la cour des classes enfantines de la place. Les WC publics sont encastrés dans le mur de soutènement du cimetière permettant un accès aisé depuis la place.

Construction nouvelle école

Nous proposons de construire la zone centrale de l'école en BA recyclé comme élément stabilisateur et d'accumulateur de chaleur. Les dalles seront massives laissées brut dessus et dessous, le chauffage y sera intégré. Ceci permet de répondre à la norme incendie de manière simple et efficace. La périphérie sera réalisée en bois de provenance locale. Les murs réalisés en ossature bois et les dalles en panneaux contreplaqués massif ou système similaire. Ceci permet d'accélérer le processus de construction. Des façades ventilées permettant des façades ouvertes à la diffusion en adéquation avec le système Mimerge P. Les façades seront plaquées d'une fine couche de molasse conférant au bâtiment un caractère massif durable en harmonie avec les bâtiments jouxtant la place. La toiture à deux pans sera réalisée avec une charpente en bois composée de chevrons pannes. Une couverture en plâtrage complétera la conception des façades ventilées. Les fenêtres ouvrantes à l'italienne seront réalisées en bois avec un verre coté sur le cadre. Les cadres et vantaux pourront être complétement cachés. Les fenêtres deviennent ainsi des tableaux sur le paysage. Des stores toiles motorisées à projection seront intégrés dans les embrasures des fenêtres. Ils préviendront la surchauffe estivale.

Transformation école existante

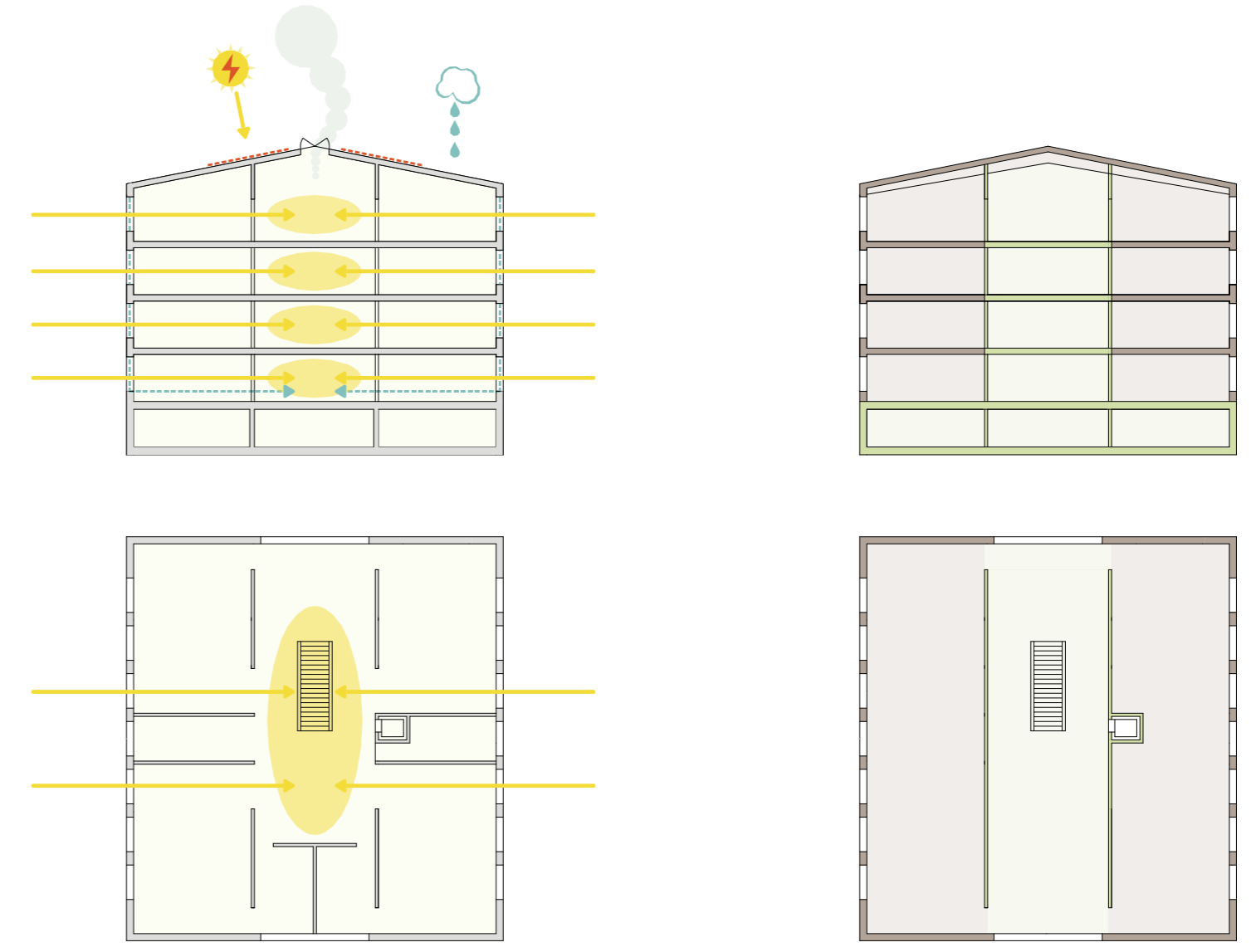
L'école est isolée par l'intérieur, un revêtement en plâtre peint comme finition. Le revêtement sera perforé pour permettre une bonne ambiance acoustique. Les façades seront sarraliches, elles garderont leur identité actuelle. Les stores à rouleaux en aluminium seront remplacés par des stores à rouleau en bois motorisés.

Distribution de chaleur et ventilation

Les salles de classes sont chauffées par le sol et les circulations par des dalles actives. Une ventilation à double flux avec récupération de chaleur assurera le renouvellement d'air de l'ensemble des locaux.

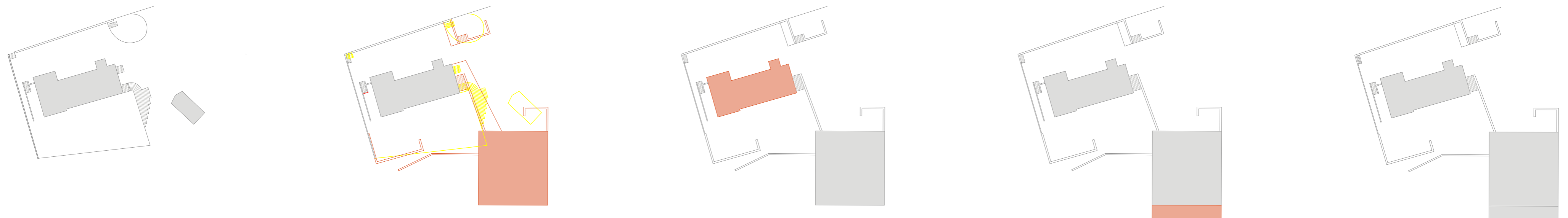
Energies renouvelables

Le soliel pourra pénétrer au cœur du bâtiment durant la période hivernale chargera en chaleur les murs et les dalles de la zone centrale. Les salles de classe en partie ouvertes sur les circulations permettent un apport de lumière naturelle dans la zone de circulation. Des panneaux photovoltaïques et thermiques sont disposés sur la toiture, la faible pente minimisera l'impact visuel des panneaux solaires. L'eau de pluie est récupérée et réutilisée dans les sanitaires.



énergies renouvelables

schémas construction



situation existante

étape 1

construction: nouveau bâtiment liaison / préau couvert aménagements extérieurs

étape 2

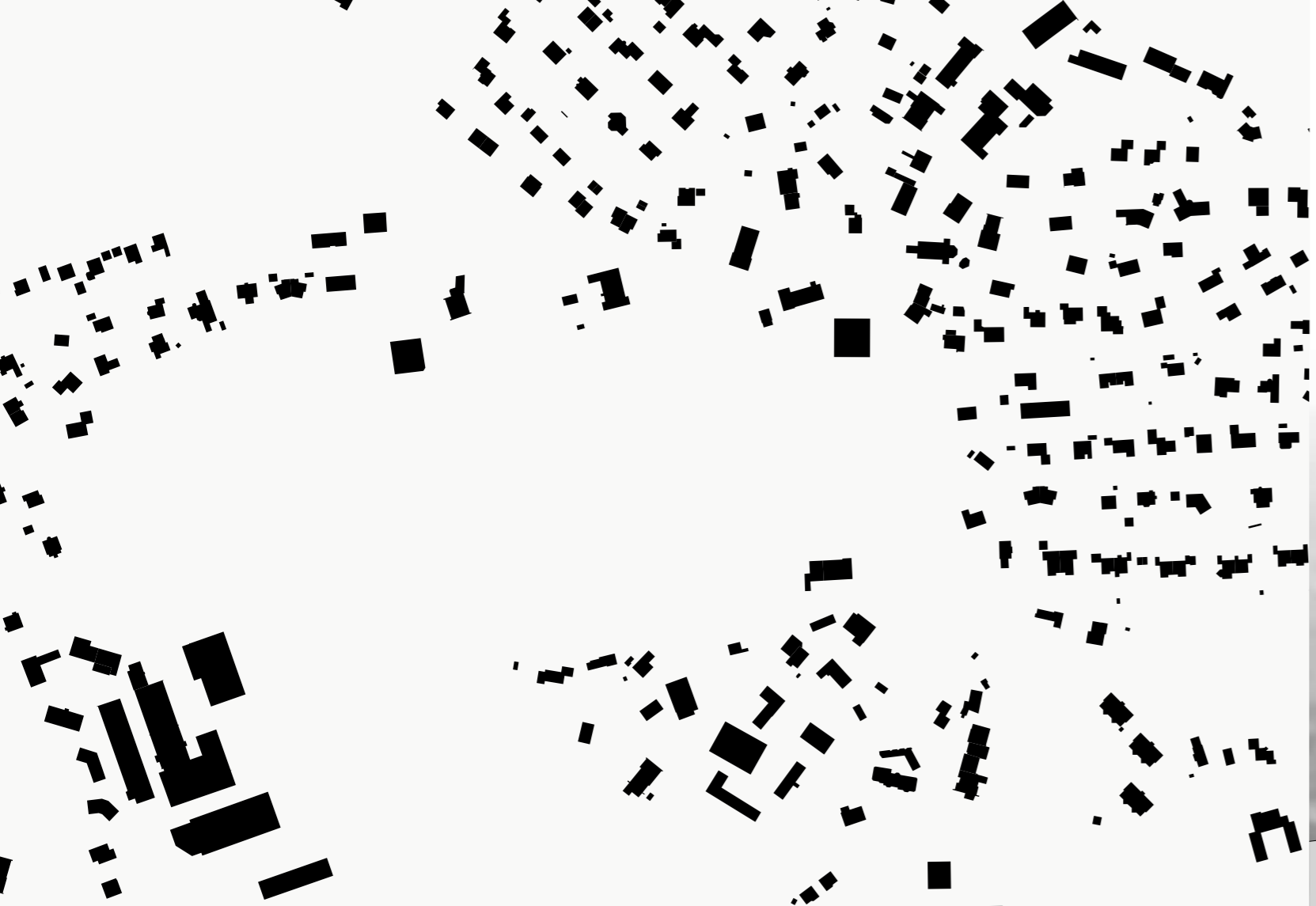
transformation: bâtiment existant niv. -1 aux combles

étape 3

construction: annexe 4 salles de classes

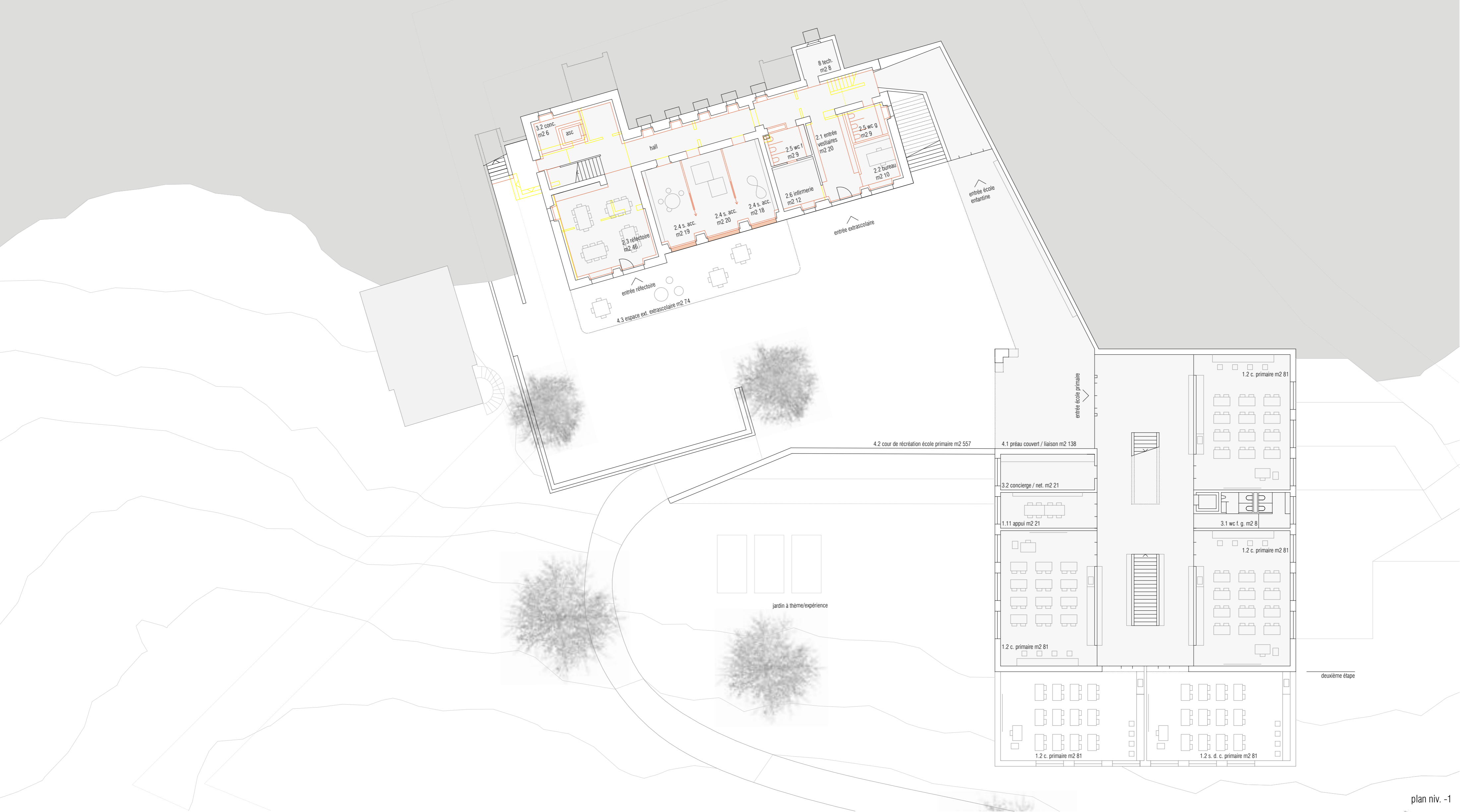
situation futur

phasage des travaux

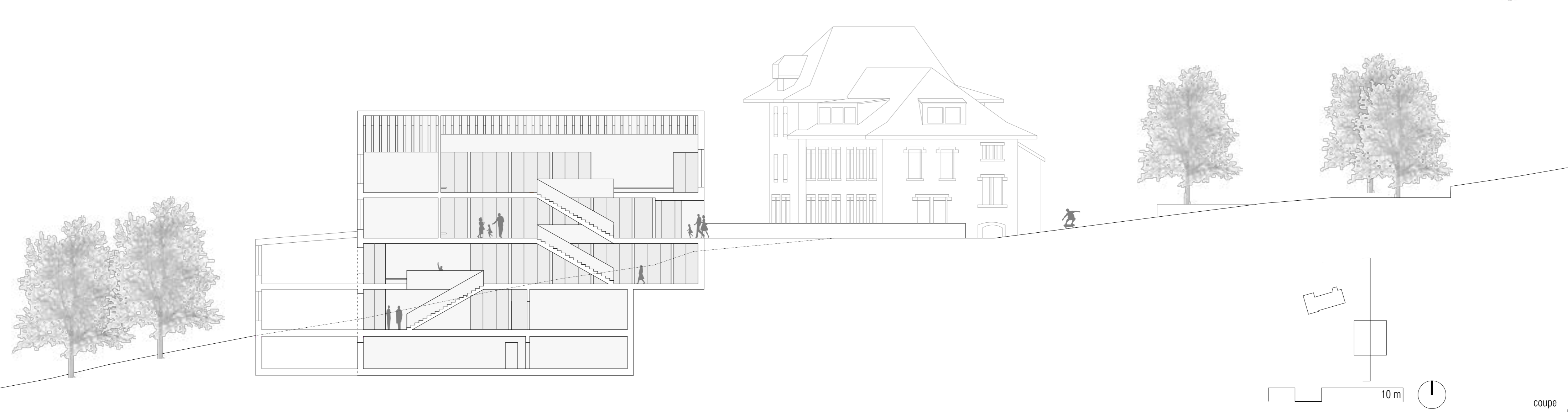




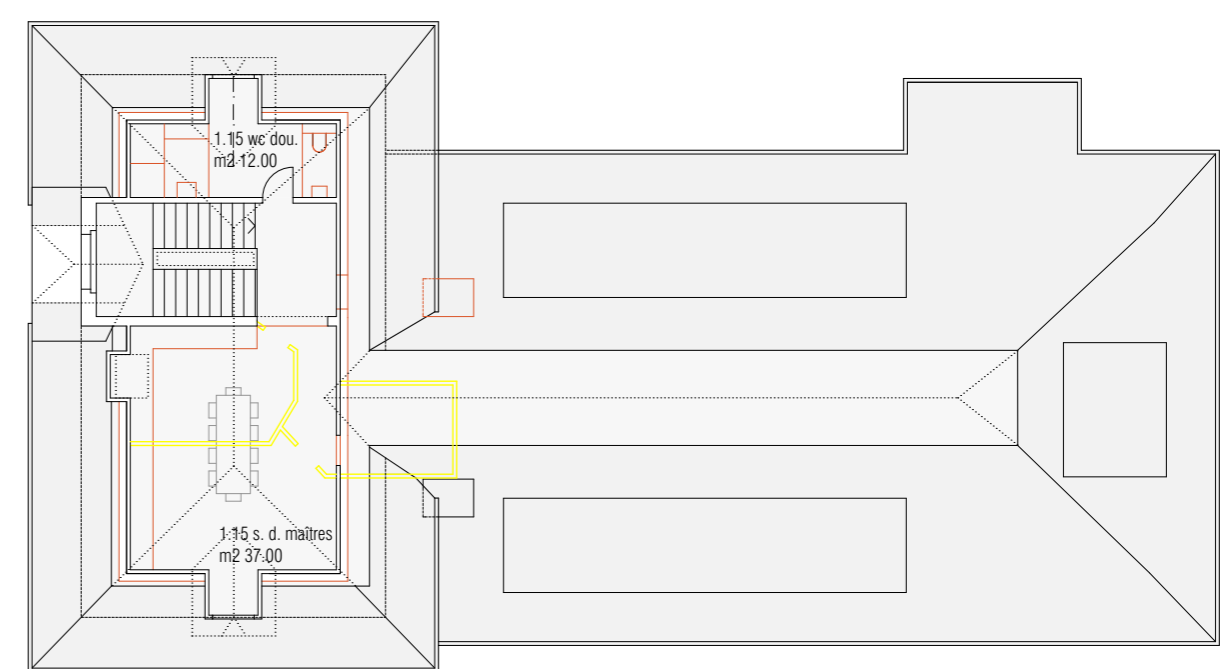
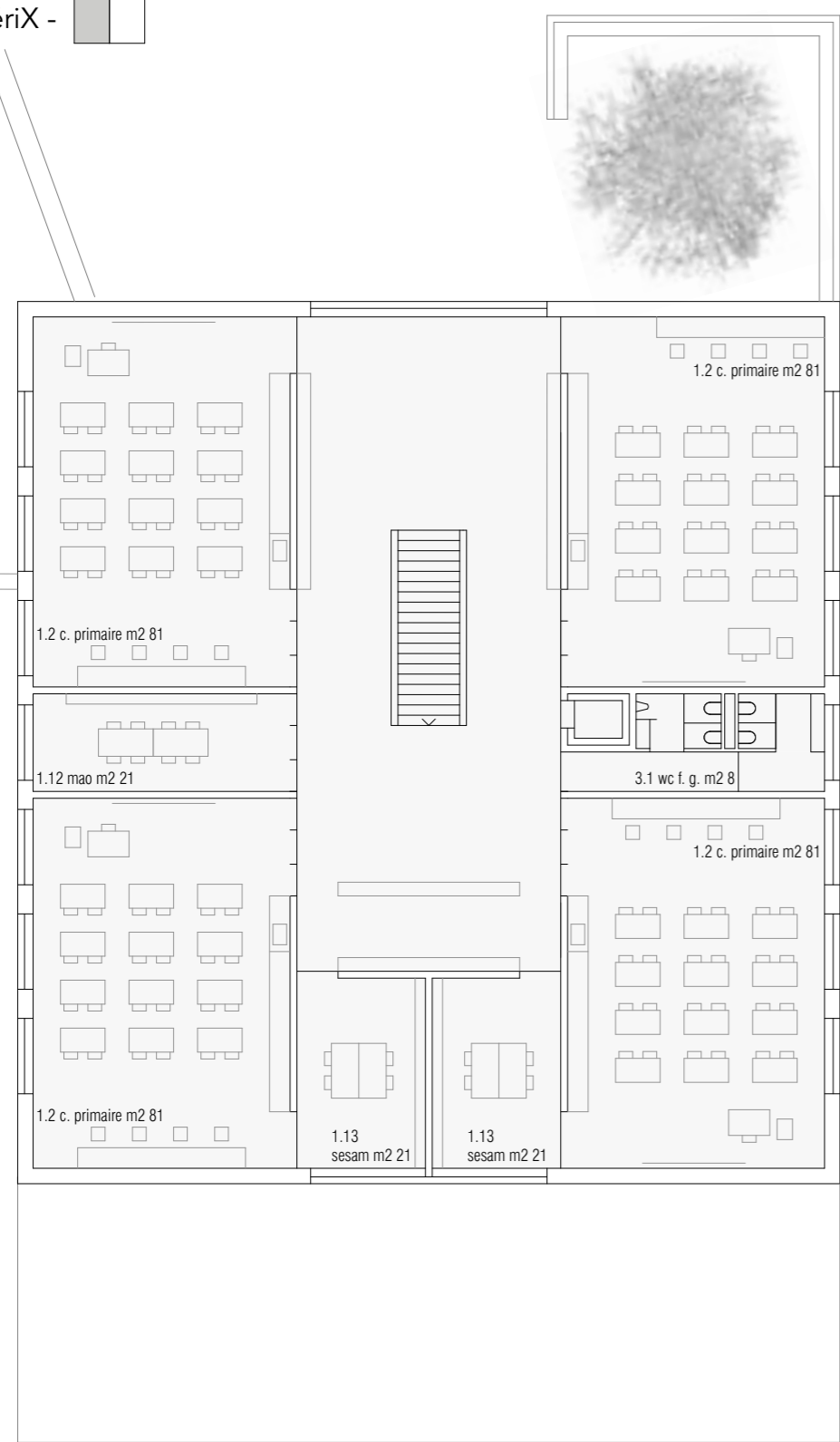
plan niv. 0



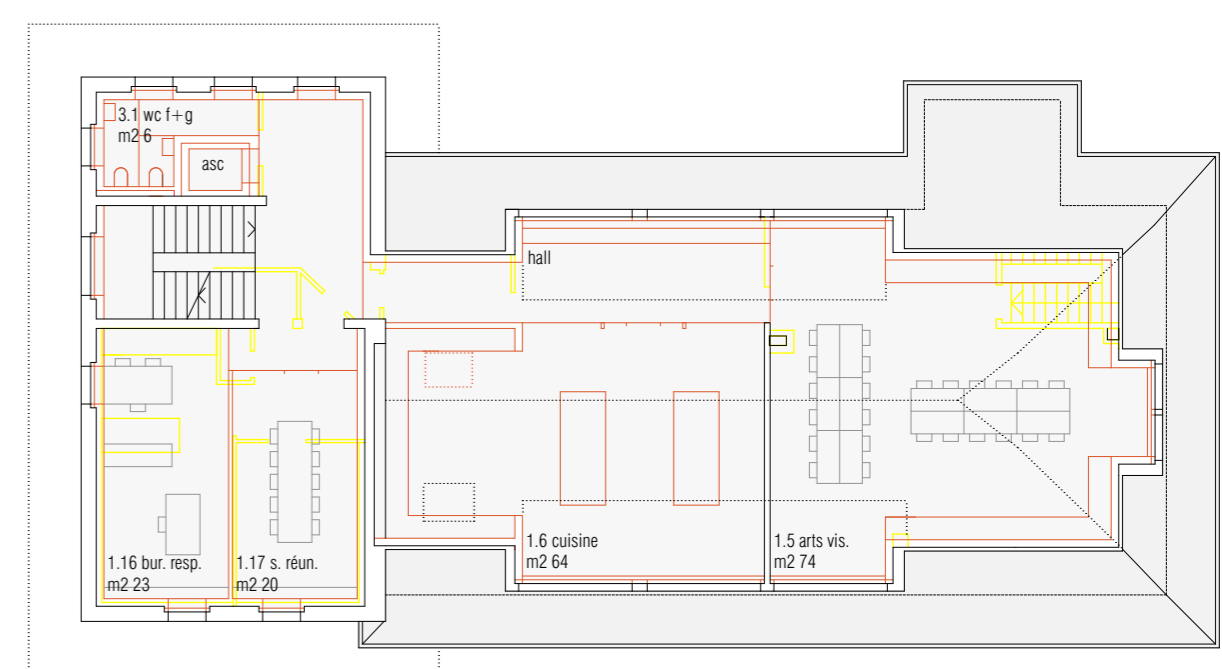
plan niv. -1



coupe

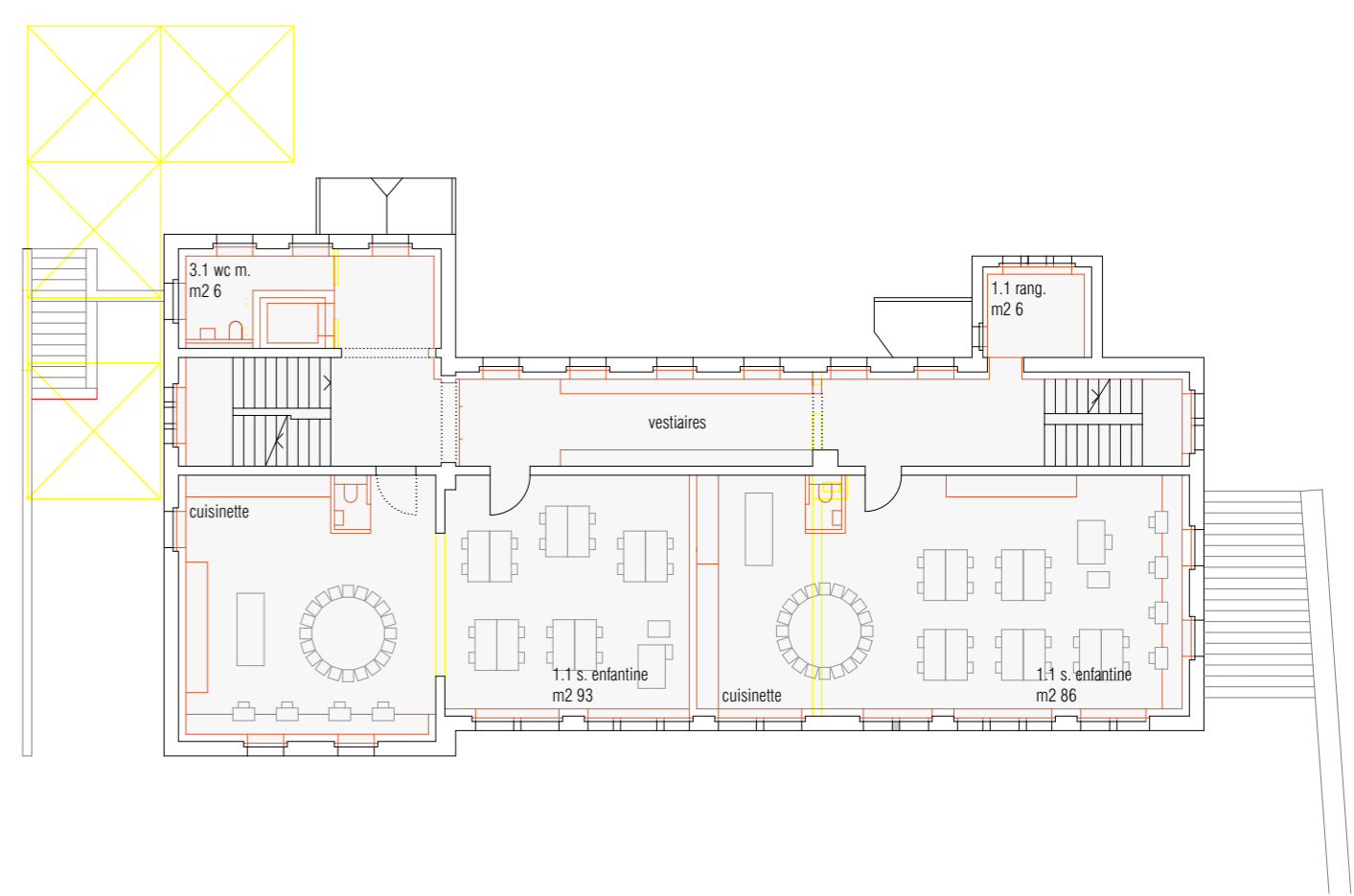


plan combles

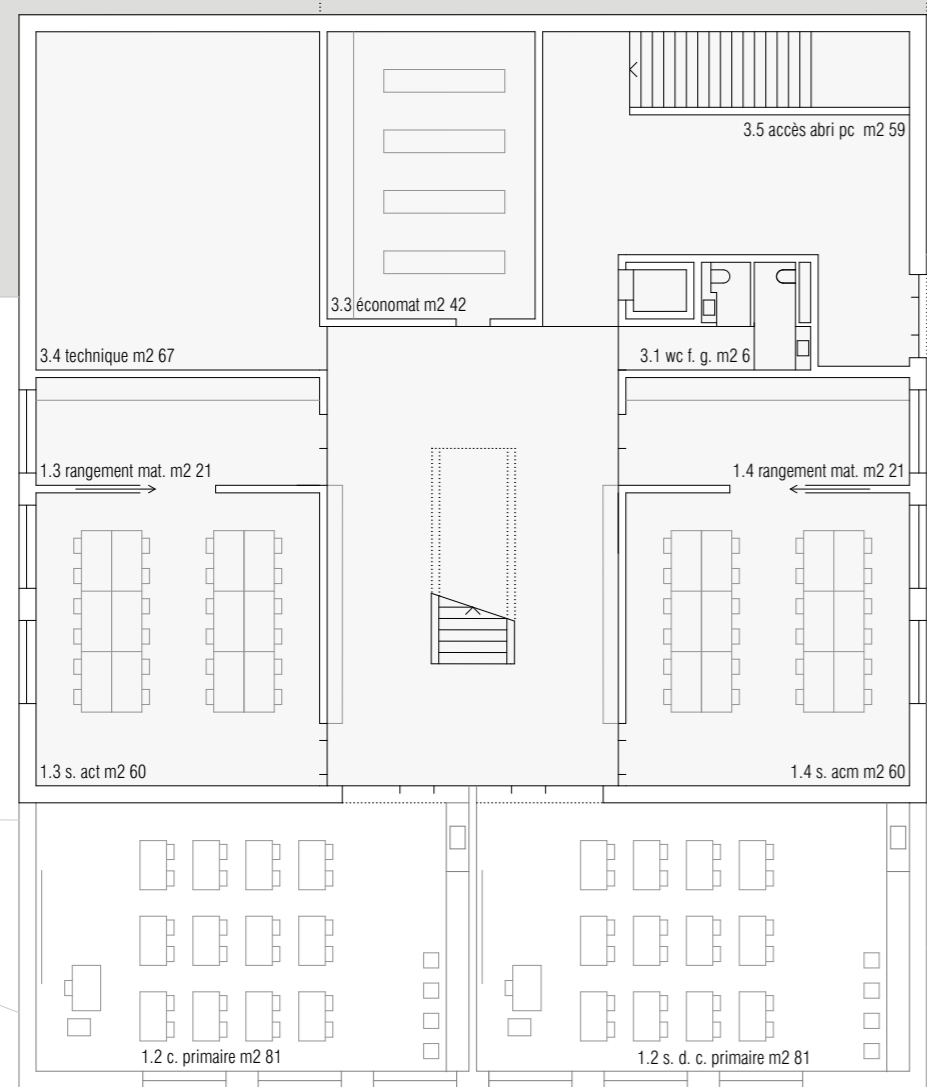


plan niv. +2

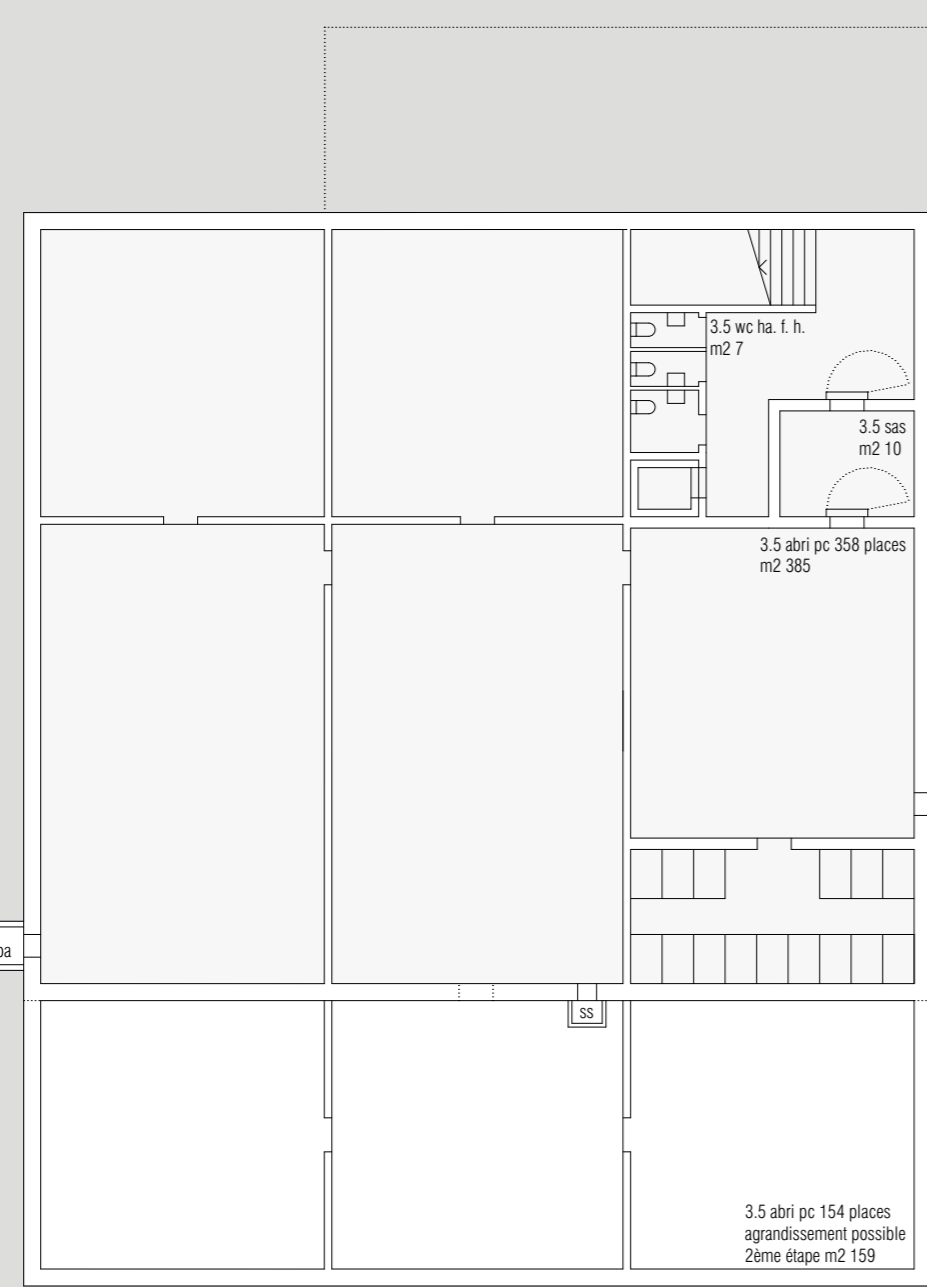
plan niv. +1



plan niv. +1



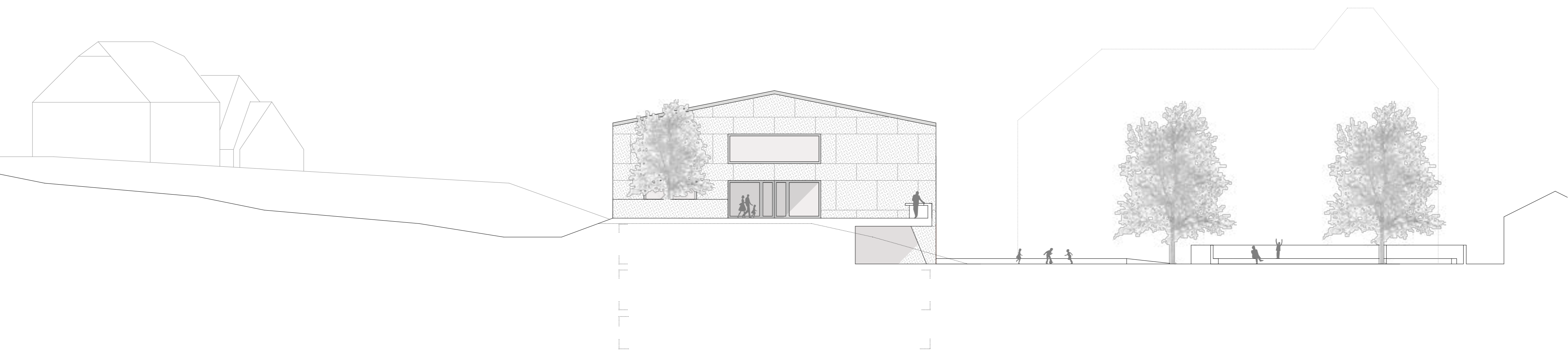
plan niv. -2



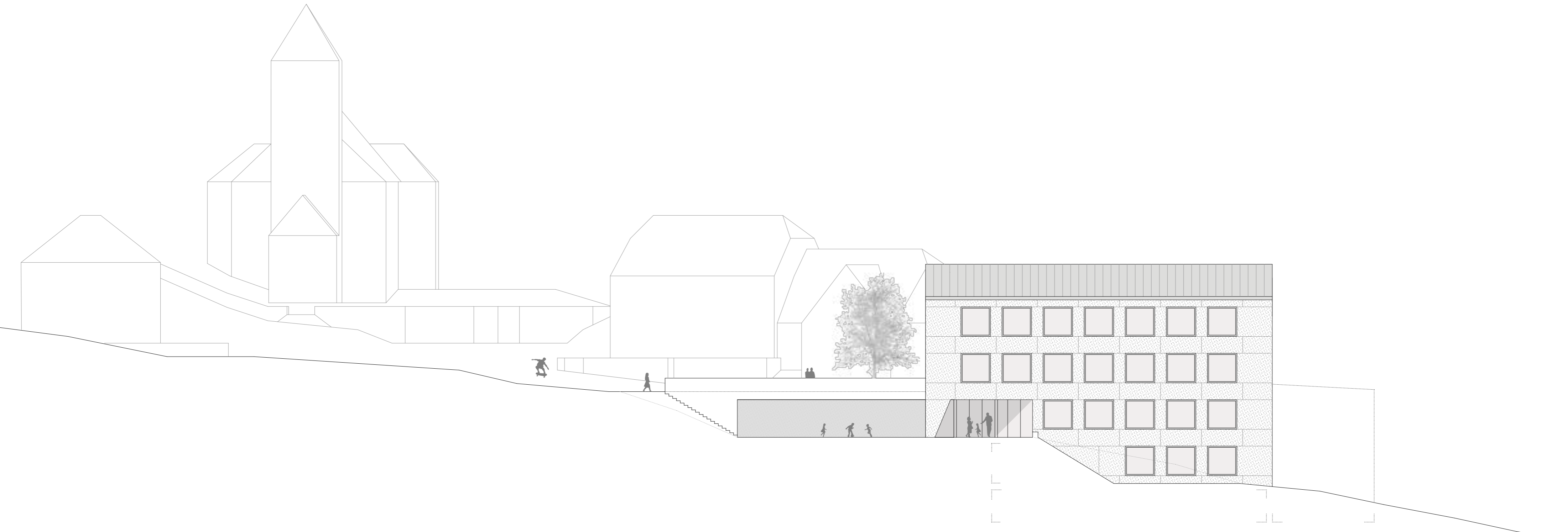
plan niv. -3



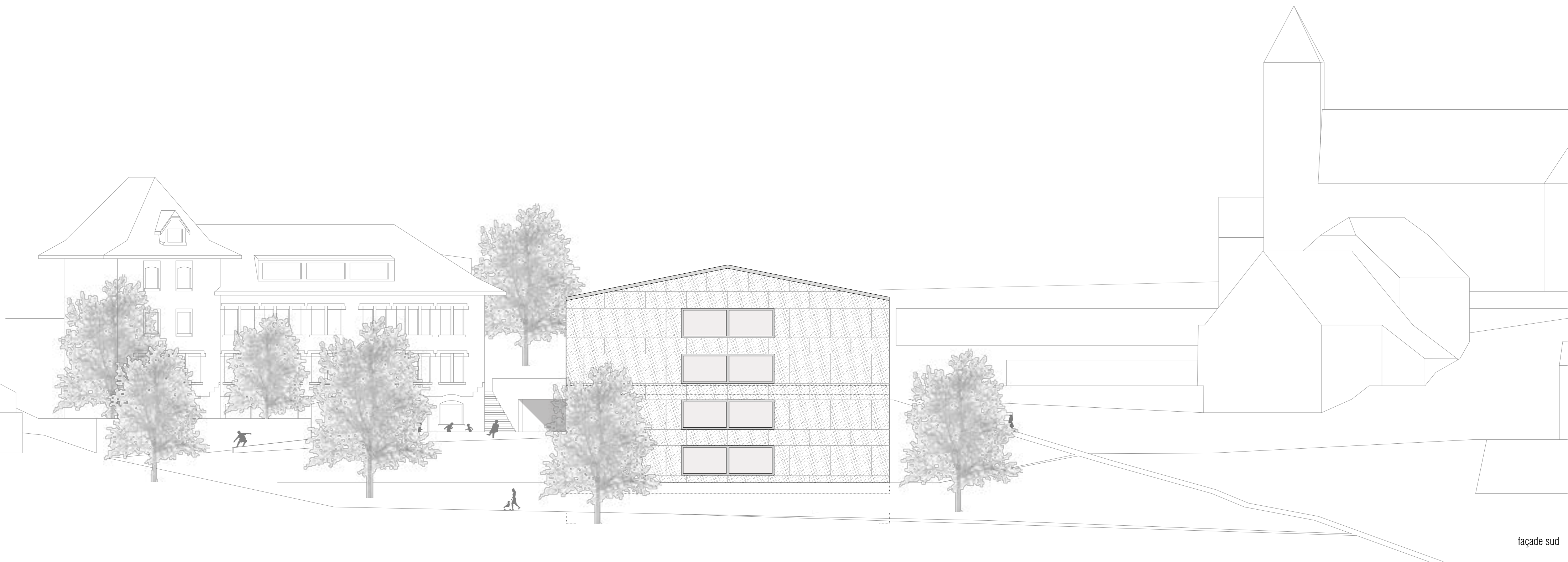
coupes



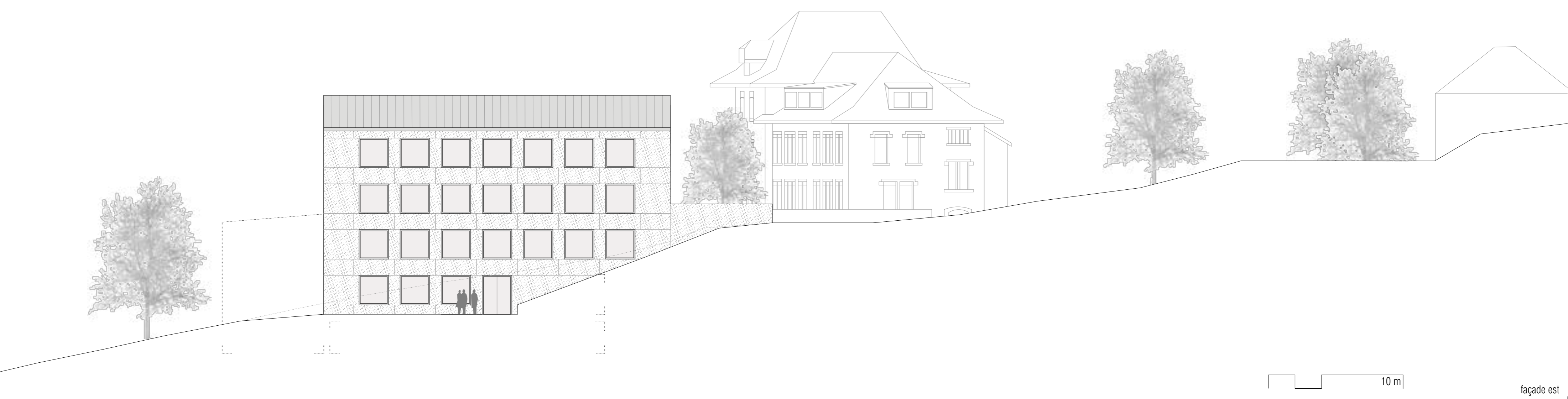
façade nord



façade ouest



façade sud



façade est

